

FICHE PROJET LEADER- GAL LOIRE BEAUCE 2014 – 2020

PROGRAMMATION 2 OCTOBRE 2019

➤ **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE LE 5 JUILLET 2016**

1. ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DU PROJET :

INTITULE	Création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage sur les thèmes des friches et des nouvelles formes urbaines
NOM STRUCTURE PORTEUSE	CAUE Loiret
NUMERO SIRET	320 369 721 00065
ADRESSE	36 quai Châtelet 45000 ORLEANS
REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE)	Frédéric NERAUD, Président
PERSONNE CONTACT (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES	Hervé CIVIDINO Directeur adjoint 02 38 54 13 98 contact@caue45.fr
DESCRIPTIF DU PROJET	<p>Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former des personnes relais à même de participer à l'animation du débat public et à la construction d'une culture partagée de l'aménagement durable de leur territoire : membres des conseils de développement des Pays, acteurs locaux, agents des collectivités, associations locales (environnement, activités économiques, tourisme...) - Favoriser l'appropriation des enjeux d'aménagement durable liés à l'économie du foncier et l'intensification urbaine, aux lisières villageoises et limites urbaines, à la nature dans les bourgs, ainsi qu'aux centralités et déplacements <p>Détail des actions prévues :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Animation de rencontres-formations thématiques avec les acteurs locaux et les habitants : Une rencontre-formation en salles tous les six mois - durée d'1/2 journée sur des problématiques d'aménagement du territoire et production d'éléments de compréhension 2. Organisation d'ateliers-visites sur les enjeux d'aménagement des territoires tous les six mois en alternance avec les rencontres-

	<p>formation : durée d'1/2 à 1 journée avec visite d'un site et une réflexion partagée</p> <p>Les thématiques abordées lors des rencontres-formations et ateliers-visites seront notamment « la nature dans les bourgs », « lisières villageoises et limites urbaines », « économie du foncier et intensification urbaine ».</p> <p>3. Organisation de conférences-débats et projections de films documentaires (2 par an sur 2 ans)</p> <p>4. Élaboration de malettes pédagogiques regroupant documentations et références à l'attention des ambassadeurs afin d'apporter des supports d'information contextualisés dans la continuité des guides pédagogiques publiés en février 2015.</p> <p>L'ensemble du travail est valorisé par la production de pages web sur la plateforme collaborative « S-PASS ».</p>
DATES PREVISIONNELLES	4 février 2016 au 31 décembre 2018
LOCALISATION	Pays Loire Beauce

2. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (ACTUALISE DEPUIS L'AVIS D'OPPORTUNITE) :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Frais salariaux	21 399,34 €	Région (A vos ID)	10 344 €
Achats de clés USB et logiciel pour les ateliers, location de car pour les visites terrain	1 643,60 €	LEADER	8 196,75 €
		Autofinancement	4 635,19 €
TOTAL	23 175,94 €	TOTAL	23 175,94 €

3. INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE DU GAL LOIRE BEAUCE :

❖ Fiche action concernée :

- N°1 → un réseau prospectif durable
- N°2 → Efficacité énergétique
- N°3 → Continuités écologiques et consommations durables
- N°4 → Agriculture durable
- N°5 → Culture
- × N°6 → Coopération - Thématique de coopération : Aménagement durable

❖ Liens avec la transition énergétique et écologique du territoire du GAL :

La formation « d'ambassadeurs de l'aménagement durable » favorise l'appropriation de ses différents enjeux par ceux qui l'occupe et facilitera ainsi la transmission à d'autres acteurs et habitants du territoire. La mise en œuvre opérationnelle d'un aménagement durable contribue à la transition énergétique et écologique du territoire.